

Idées dont il faut tenir compte au moment de promouvoir le Mouvement de Laï cs Clarétains (MLC)

Possibilité que naissent des groupes

La vocation laï que clarétaine est un don de l'Esprit, lequel, il l'accorde à qui Il veut, où Il veut, comment et quand Il veut. D'autre part, on retrouve la réponse personnelle à cet appel du Seigneur. Elle est une vocation à vie et qui enveloppe toute notre vie.

Une des caractéristiques principales du vécu de la vocation L.C., est celle de la dimension communautaire. Il s'agit de former communauté avec d'autres personnes appelées par le Seigneur à réaliser la même chose. C'est pourtant que tout laï c clarétain doit appartenir à un groupe (communauté) qui va lui permettre de discerner, d'alimenter et de vivre sa vocation.

Lorsqu'une personne se sent appelée à la vocation laï que clarétaine, elle doit intégrer un groupe de LC afin de faire un discernement vocationnel. Dans les pays ou endroits où n'existent pas de groupe de L.C. il faudra constituer un groupe de L.C. en discernement avec les personnes qui possèdent la même inquiétude, un groupe peut être formé d'au moins 5 personnes environs, même si exceptionnellement ce groupe peut commencer avec 3 personnes. Il est préférable que le groupe commence avec plus de personnes, car lors du discernement, quelques-unes d'entre elles vont peut-être découvrir qu'elles n'ont pas cette vocation et dans ce cas, le groupe diminuera; il faudrait favoriser qu'en réalité on ait, finalement, un groupe d'au moins 4 personnes admises. Le nombre de membres va dépendre des vocations naissantes ainsi que de la dynamique d'accompagnement que l'on poursuit; un groupe approprié serait formé de 10 personnes.

Les groupes de L.C. naissent enracinés dans la réalité. Des groupes de L.C. uniformes n'existent pas, ils sont très différents selon les personnes qui en font partie et l'endroit où les groupes naissent.

Précisément le Seigneur fait surgir des vocations de laï cs clarétains dans les réalités les plus diverses du monde, afin de les évangéliser dès l'intérieur. Nous devons faciliter la découverte et le développement de ces vocations.

Il faut tenir compte que notre vocation est laï que; c'est pourquoi, les laï cs clarétains nous réalisons notre mission évangélisatrice, surtout, de ces deux façons : Avec l'animation chrétienne et l'action transformatrice des réalités temporelles et avec la coopération, en tant que laï cs, à la construction de l'église locale en tant que communauté de foi, d'espoir et de charité (Id. 21).

Le premier pas à faire pour promouvoir le MLC dans un pays où n'existe pas encore un groupe, c'est celui de s'assurer de la présence de Missionnaires Clarétains, ou membres d'autres branches de la Famille Clarétaine prêts à accompagner les groupes de laï cs en discernement qui puissent se former.

L'idéal, ça serait que si, dans une paroisse, on veut promouvoir le MLC, toute la communauté clarétaine soit d'accord, même si après, ça soit une ou deux personnes, celles qui vont accompagner les groupes naissants. Chez la Pastorale Jeunesse c'est un moyen important que de présenter le Mouvement aux jeunes, qui après un processus communautaire et d'approfondissement de leur foi, vont découvrir leur vocation clarétaine.

Dans le livret « L'accompagnateur religieux dans le Mouvement de Laï cs Clarétains » on y analyse le rôle de l'accompagnateur et l'on y apporte des éclaircissements sur certaines idées au sujet de l'identité du MLC par rapport à d'autres œuvres que la Congrégation a promu au cours de son histoire avec des laï cs: bienfaiteurs, collaborateurs, associés. Là où on ne retrouve pas encore un groupe de L.C., l'appui des Missionnaires Clarétains ainsi que l'accompagnement des accompagnateurs

religieux des groupes que puissent voir le jour, sont très importants. On aura besoin d'un appui assez direct car il n'existe pas de références, ni ne peuvent pas collaborer avec d'autres L.C., à la promotion de nouveaux groupes.

Accompagnement en ce qui concerne le Mouvement de Laï cs Clarétains

L'incorporation au Mouvement se fait à travers des groupes - communautés mûres

Chaque groupe a une équipe d'animation qui se charge de la coordination et de donner vie au groupe.

Plusieurs groupes admis, d'une zone géographique proche, forment une Région. Lors de l'Assemblée Régionale, on choisit un Conseil Régional qui se charge d'animer et d'accompagner les groupes de la Région et de promouvoir la vocation laï que clarétaine.

L'Assemblée Générale du MLC se réunit à tous les quatre ans et on y choisit un Conseil Général (CG) qui va animer et accompagner les groupes n'ayant pas de Région et va donner vie au MLC en général.

C'est au CG qu'appartient d'animer et d'accompagner les groupes sans Région, bien sûr dans les possibilités opérationnelles que cela suppose, ne comptant pas avec des personnes libérées et ayant un budget réduit.

Plan de travail opérationnel

1) Que la communauté clarétaine d'une paroisse, mission, centre de formation, etc., s'engage à accompagner le processus de susciter la vocation laï que clarétaine, à partir des laï cs ayant un rapport avec son milieu pastoral. Que, dans les faits, il y ait au moins une personne disposée à accompagner le groupe ou groupes qui voient le jour, tenant compte qu'au début l'accompagnement s'avère très prenant.

2) Convocation ouverte à des possibles laï cs ayant une éventuelle vocation laï que clarétaine. On peut profiter la célébration de la fête de Claret, organiser une semaine vocationnelle, etc. Une première rencontre va être ouverte et d'information.

Leur parler du charisme clarétain, de la famille clarétaine, d'un style de vivre le christianisme à partir de la vocation du Laï c Clarétain. On fait l'invitation aux intéressés à une autre rencontre ou partage où l'on va expliquer d'une façon plus approfondie, la vocation du L.C. et du MÈC. Il faut que ce soit clair qu'il ne s'agit pas d'intégrer un nouveau groupe d'activités, mais d'intégrer une communauté qui va leur permettre réaliser les activités et engagements qu'ils réalisent déjà, à partir de la dimension clarétaine.

Au bout de deux ou trois rencontres, le groupe va se purifier, car les personnes vont découvrir, qu'il ne s'agit pas d'un groupe comme tant d'autres, qu'il existe des exigences et certain nombre de ces personnes vont s'auto-exclure au fur et à mesure. Lors de ces rencontres, on peut leur parler de l'évangélisation missionnaire, de la vocation laï que dans l'Église, du charisme clarétain et du MLC.

3) Avec le groupe de personnes qui auront manifesté un intérêt à poursuivre l'approfondissement, le discernement, la découverte de leur vocation laï que clarétaine, on poursuit avec des rencontres de formation qui comportent des moments de prière, où l'on peut vivre la dimension communautaire et dans des occasions spéciales, célébrer la foi et renforcer leur engagement chrétien et fraternel à travers l'Eucharistie...

Lors de ces rencontres on va étudier la vie de Claret, le Commentaire des Idées fondamentales, les statuts et les thèmes d'Église et de pastorale adaptés à la réalité du groupe (Evangelii Nuntiandi, Christifidelis Laici, Redentore Missio), comment évangéliser, formation concernant la mission, documents de Puebla, Saint Domingue, documents clarétains, documents des CEBS, etc. Il serait excellent si le groupe

participe, à l'occasion, à des analyses de la réalité afin de changer peu à peu l'action évangélistrice.

Le groupe s'organise en choisissant (par rotation) un coordinateur ou coordinatrice, un ou une responsable d'économie (créer des fonds pour les dépenses du groupe) et un ou une responsable de formation (on peut les nommer lorsque le groupe est plus solide; il va se préoccuper en général avec l'accompagnateur spirituel, de faciliter l'accomplissement du programme de formation).

4) Lorsque le groupe est plus solide on peut l'inviter conjointement, à l'une ou l'autre célébration de la Famille Clarétaine, où l'on va les présenter comme un groupe de L.C. en discernement. À titre d'exemple, Fête de Claret, ordinations, professions, etc.

5) Les inviter à participer à certaines rencontres de formation des Missionnaires CMF ouvertes à d'autres laïcs, afin qu'ils continuent à approfondir l'identité et la flexibilité que suppose l'évangélisation dans les diverses situations.

6) Lorsque le groupe a acquis une bonne maturité, il faudra qu'il élabore le projet de groupe ou de communauté. Cela ne veut pas dire que tout le groupe va réaliser la même activité, car ses membres ont différents dons et qualités, vivant des situations différentes, mais il s'agit de refléter la manière dont ils vont vivre la vocation L.C., les façons de raffermir l'identité, comment vivre la spiritualité, la mission. ressentir comme personnel ce que chacun fait.

7) Lorsqu'un groupe se croit déjà formé et souhaite intégrer le M.L.C., il va en faire la demande d'admission au Conseil Général. Avec cette demande, il va envoyer aussi le projet du groupe et ça serait bon d'y inclure l'avis de l'accompagnateur spirituel du groupe au sujet de celui-ci, concernant sa claire compréhension de la vocation laïc que clarétaine.

8) Une fois le groupe admis formellement, il aura droit de participer, avec voix et vote aux Assemblées Générales et à toute l'activité du MLC. À partir de cette date, le groupe devra payer sa cotisation à la caisse commune concernant le soutien au MLC.

Le groupe doit acheminer seul, même si l'accompagnateur n'y participe pas. Le groupe doit rester même s'il survient le changement de l'accompagnateur

Contenus minimums à travailler dans les groupes en discernement

La période de discernement n'est pas un temps quantitatif déterminé, mais elle dépend des caractéristiques des participants au groupe. Il s'agit plutôt d'un temps qualitatif.

Les membres du groupe doivent posséder

Une formation chrétienne de base (théologie, ecclésiologie, bible, christologie, mission.)

Une connaissance de la vie de Saint Antoine M. Claret ainsi que les caractéristiques du charisme clarétain.

Une connaissance du Mouvement de Laïcs Clarétains, du Commentaire au «Idées fondamentales», des statuts, de certains documents des assemblées générales.

Matériel de formation recommandé :

Livret n. 3 « Claret, Vie et Mission », E. Vicente Mateu.

Livret n. 4 « La Mission de Saint Antoine M. Claret » J.M. Viñas.

Livret n. 5 « Claret, Missionnaire apostolique ». J. Bermejo.

Livret n. 18 « Le groupe de Laïcs Clarétains, Évolution et maturation »

A. Vidales.

« Commentaire aux Idées fondamentales du Laïc Clarétain » A. Vidales.

Idées fondamentales et Statuts du MLC.

« L'accompagnateur spirituel dans le Mouvement de Laïcs Clarétains »
1997. A. Vidales.

« Claret toujours vivant » 1999, Région Bétique.

Séville. Mars 2000.